

Compte rendu du Conseil d'écoles

- **Appel des membres.**

Présents :

- Equipe enseignante : Laurence Berti, Stéphanie Bertin, Frédéric Collé, Laurence Dhainaut, Chrystelle Eysseric, Laetitia Guyon, Odile Michalak, Corinne Parizot, Delphine Seilhan
- SIVOS, mairies, Communauté de Communes : M Belin, Mme Card, M Lemahieu ; Mme Nouvier, M Petit Mme Poivre, M Sordel, Mme Terrand, M Vadot
- Parents élus élémentaire : Françoise Jovignot, Nathalie Méline, Mylène Monin, Nathalie Quenot, Nathalie Vadot Laporte
- Parents élus maternelle : Clarisse Costerousse, Emmanuelle Ong Pina, Ghyslaine Richard

Excusés : Mmes Taalo, Dumont, Taleb, Rémond, Rodrigues, Filomenko, Latroyes M Grandjean

- La séance est ouverte à 18h, Madame Vadot-Laporte est désignée **secrétaire de séance**.
- Deux **nouveaux enseignants** seront affectés sur le RPI l'année prochaine : Mme Lise Nevers remplace Mme Aude Filomenko en CM1, Mme Tiphaine Rodrigues est en attente de sa future affectation.
- Le **compte rendu** du conseil d'écoles du 4 février 2011 est approuvé à l'unanimité

- **Effectifs** et répartition prévus pour 2011-2012

68 élèves en maternelle :

- 26 TPS / PS avec Mme Dhainaut ; l'arrivée de 3 TPS est prévue à la rentrée de la Toussaint
- 24 PS / MS avec Mme Eysseric ;
- 18 GS avec Mme Bertin

105 élèves en élémentaire :

- 19 CP avec Mme Parizot ;
- 23 CE1 avec Mme Berti ;
- 21 CE2 avec Mme Seilhan et un autre enseignant en attente de nomination ;
- 21 CM1 avec Mme Nevers ;
- 21 CM2 avec M Collé et un autre enseignant en attente de nomination

- Un **stage de remise à niveau** a été proposé à trois élèves de CM aux vacances de printemps. Un stage du même type est programmé à Tréclun dans la semaine précédant la rentrée de septembre, il accueillera trois élèves de CM2 et deux élèves de CM1

- Le cycle de **natation** s'achève pour les CM1 et CM2, 10 séances sur les 12 prévues ont été assurées (une annulation suite aux orages, et une séance programmée en même temps que le voyage de fin d'année). Ce dispositif impliquant le SIVOS, qui prend en charge le transport, et la Communauté de Communes d'Auxonne, permet à la quasi-totalité des CM2 de se voir attribuer le brevet de natation premier degré.

- au 1 septembre 2010 le solde du compte des **coopératives scolaires** était de 4193,90€ pour les écoles élémentaires et de 1456,41€ pour la maternelle.

Le tableau ci-après reprend les activités de l'année et leur bilan financier pour l'élémentaire et la maternelle :

opération	dépenses	recettes	bilan	opération	dépenses	recettes	bilan
cotisations		1225	1225	cotisation		664.00	664.00
adhésion OCCE	183,8		-183,8	adhésion OCCE	109.80		-109.80
musée Dijon CP CE1	104		-104	photos classe	285.00	475.00	190.00
cinéma	645,3	117	-528,3	galettes	426.30	724.00	297.70
tombola CP CE1		650	650	Photos carnaval	93.38	397.00	303.62
calendriers Cycle 3		603	603	subvention SIVOS		700.00	700.00
achat petit matériel	114,11		-114,11	Cirque FORTUNA	2000.00		-2000.00
photos de classe	348	575	227	Spectacle BOUBAM	330.00		-330.00
roses des sables cycle 3	98,5	490	391,5	achat affiches	44.00		-44.00
achat raquettes	17,05	0	-17,05	cirque PINDER	611		-611
musées Dijon CM	171		-171				
spectacle cirque CP CE1	123		-123				
Nancray (cycle 3)	1580	384	-1196				
classe verte CP et CE1		factures à recevoir					
BILAN provisoire				BILAN maternelle			
élémentaire	6303,26	9465	5294,24		3899.98	2960	- 939,98

Il manque encore plusieurs factures avant de clore, le solde des comptes sera rendu public au prochain conseil.

Malgré la météo catastrophique, le bilan financier de la kermesse est plutôt bon (environ 400 € par classe), le succès de la tombola (+ 2132€) a permis de compenser la courte durée de la soirée (+ 1186,31€).

La très forte présence des familles d'élèves nous montre leur implication dans la vie de l'école et nous rappelle que cette fête est avant tout une occasion pour les enfants, les parents, les institutions locales et les enseignants de se retrouver autour d'un projet commun qui bénéficie à tous les élèves.

- Le **projet d'école** arrive à son terme, les enseignants ont soumis le prochain à l'approbation de l'Inspecteur de circonscription. Il s'articulera autour de trois axes : expression écrite, résolution de problèmes (qui sont les domaines où les élèves sont plus fragiles) et vivre ensemble (pour maintenir une ambiance de groupes assez agréable)

Le projet validé par l'Inspection sera soumis à l'approbation du conseil d'écoles en début d'année prochaine.

- Au nom des élèves, l'école tient à **remercier** les nombreux parents qui se sont impliqués, pour certains très fortement, dans la vie des classes, particulièrement à l'occasion des sorties piscine, de l'organisation de la kermesse, de la classe verte.

Merci également aux associations locales, le foyer rural de Pluvet, l'association des Amis de la Forêt pour le prêt de matériel pendant la kermesse.

Merci enfin aux municipalités qui montrent un soutien permanent à leurs écoles.

- **questions diverses** : il n'y aura pas de classe de neige l'année prochaine pour les CP-CE1. Les institutrices, pour qui ce temps est largement bénévole, sont à la recherche d'une classe nature du même type que celle de cette année.

- la séance est levée à 18h55.

La secrétaire de séance

La Directrice de l'école Maternelle

Le Directeur des classes
élémentaires